

<http://www.icann.org/en/resources/compliance>

Table des matières¹

- Actualités générales
- Initiatives et améliorations relatives à la conformité contractuelle
- Actualités du programme d'audit
- Résumé du traitement des plaintes et de l'application des lois

Actualités générales

En mai 2017, l'équipe de la conformité contractuelle a participé au sommet de la Division des domaines mondiaux (GDD) à Madrid, en Espagne. Elle a assisté à des sessions portant sur la protection des données, le protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine, l'initiative de documentation des processus de l'ICANN, le travail avec l'ICANN et la GDD pour les nouveaux registres. Elle a également animé une table ronde avec l'équipe de la protection des consommateurs et un agent du bureau des plaintes.

En juin 2017, l'équipe de la conformité contractuelle a participé à la 59^e réunion de l'ICANN et au Forum de politiques à Johannesburg, en Afrique du Sud. Elle a assisté aux sessions du Comité consultatif gouvernemental (GAC), de l'Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO), du Groupe de travail sur la sécurité publique, du groupe de travail intercommunautaire, et de l'équipe de révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur. Pour plus d'informations, rendez-vous sur <https://www.icann.org/resources/compliance/outreach>.

Initiatives et améliorations relatives à la conformité contractuelle

Pendant ce trimestre, l'ICANN a publié une nouvelle infographie sur le renouvellement des noms de domaine sur <https://www.icann.org/resources/pages/compliance-2012-02-25-en>. Le but est de décrire clairement et de façon plus simple l'importance du renouvellement des noms de domaine, d'expliquer comment déposer une plainte auprès de l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN et de donner des conseils en la matière. Par ailleurs, l'ICANN a ajouté une nouvelle page *En savoir plus* sur les domaines perdus sur <https://www.icann.org/resources/pages/management-2013-05-03-en>. Elle fournit aux titulaires de nom de domaine des informations sur la question courante des domaines perdus, en donnant des exemples fréquents et en conseillant la marche à suivre en cas de perte de domaine. En outre, l'ICANN œuvre actuellement à inclure ces

¹ Ces actualités ne sont fournies qu'à titre informatif. N'utilisez pas les informations qui y sont contenues pour tirer des conclusions ou prendre des décisions commerciales.

informations dans les pages *En savoir plus* liées au WHOIS et les formulaires de plainte, dans le but d'éviter aux rapporteurs de déposer des plaintes qui ne correspondent pas au type de plaintes traitées.

Mise à jour du système

Pendant cette période, le système de traitement des plaintes de l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN a été lancé avec les améliorations fonctionnelles suivantes :

- mises à jour des codes de fermeture pour plus de clarté en fournissant aux rapporteurs des informations supplémentaires ;
- mises à jour, sur la base des retours et des nouveaux scénarios, des modèles destinés aux rapporteurs et aux parties contractantes pour améliorer les communications quant aux plaintes relatives aux transferts ;
- nouveaux contenus sur les noms de domaine perdus et liens vers les modèles destinés aux rapporteurs pour obtenir des informations sur la suppression et le renouvellement des domaines, et les plaintes relatives aux transferts non autorisés ;
- capacité à mieux décrire les catégories de plaintes reçues quant aux abus, aux transferts et à l'inexactitude des données du WHOIS ;
- capacité à identifier les plaintes qui font l'objet d'enquêtes, d'avis ou les deux ;
- mises à jour en vue d'accroître la visibilité interne des avis de rejet envoyés au système de traitement des plaintes par des tiers dont les adresses électroniques sont incorrectement formatées.

Participation aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN

Pendant ce trimestre, l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN a continué de contribuer aux groupes de travail chargés des processus d'élaboration de politiques et aux révisions. La plupart des efforts menés concernaient :

- le Whois détaillé ;
- l'application de l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire ;
- la révision de la concurrence, la confiance et le choix du consommateur ;
- les procédures suivantes relatives aux nouveaux domaines génériques de premier niveau (gTLD) ;
- la traduction et la translittération des coordonnées.

Actualités des bureaux d'enregistrement

Politique de transfert

L'ICANN a continué de traiter les plaintes relatives aux transferts en vertu de la nouvelle [politique de transfert](#), entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2016. Pour en savoir plus sur cette politique, rendez-vous sur <https://www.icann.org/resources/pages/registrars/transfers-en>.

Voici les problèmes les plus courants découlant de la politique de transfert :

- Les rapporteurs ignorent que toute modification majeure des informations sur les

titulaires de noms de domaine entraîne un verrouillage pendant 60 jours pour un changement de titulaire ;

- Les rapporteurs et les bureaux d'enregistrement ignorent que lorsque le verrouillage de 60 jours est en place, il n'est pas possible de le lever ;
- Si les bureaux d'enregistrement offrent la possibilité de refuser ce verrouillage, ils doivent le faire avant la fin de la procédure de changement de titulaire ;
- Les rapporteurs ignorent que l'agent désigné peut approuver un changement de titulaire sans en informer le titulaire.

Comme indiqué précédemment, à compter du 1^{er} mai 2017, l'ICANN a commencé à envoyer des avis plutôt que des demandes aux bureaux d'enregistrement en cas de plainte relative à un transfert lorsqu'il existe des éléments suggérant une non-conformité, y compris l'absence de réponse à une demande. Pour en savoir plus sur l'approche et les processus de l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN, rendez-vous sur <https://www.icann.org/resources/pages/approach-processes-2012-02-25-en>.

Systeme de signalement de problèmes liés à l'exactitude du WHOIS

Pendant ce trimestre, l'équipe de la conformité contractuelle a commencé à traiter les plaintes concernant le système de signalement de problèmes liés à l'exactitude (ARS) du WHOIS, phase 2, cycle 4. Pour en savoir plus sur l'ARS du WHOIS, phase 2, cycle 4, rendez-vous sur <https://whois.icann.org/sites/default/files/files/Whois-ars-phase-2-report-cycle-4-12June17.pdf>. En réponse aux demandes de la communauté, l'ICANN publie désormais les indicateurs de conformité de l'ARS du WHOIS sur <https://whois.icann.org/en/whoisars-contractual-compliance-metrics>.

Titulaires de noms de domaine

L'équipe de la conformité contractuelle a contribué aux activités d'une équipe interdisciplinaire de l'ICANN en vue de fournir des informations et de travailler avec les titulaires de noms de domaine. Un nouvel article a été publié sur le site web de l'ICANN, sur <https://www.icann.org/resources/pages/domain-name-registrants-2017-06-20-en>. Vous trouverez d'autres informations sur cette initiative sur <https://www.icann.org/news/blog/informed-and-active-domain-name-registrants-are-essential-for-a-secure-and-stable-dns>.

Actualités des registres

Traitement des questions de conformité liées aux opérateurs de registre

Pendant ce trimestre, nous avons constaté un accroissement de l'activité en matière de conformité due au système de suivi de la convention de service (SLA) de l'ICANN. Environ 25 alertes automatiques ont été envoyées à des opérateurs de registre pour leur signaler l'interruption du système des noms de domaine. Les opérateurs de registre sont tenus de respecter les SLA techniques prévues par le contrat de registre. L'incapacité à relancer le DNS avant que les interruptions n'atteignent des seuils spécifiques peut pousser l'ICANN à confier temporairement un domaine de premier niveau à un opérateur de registre de secours, et entraîner un avis de manquement.

L'ICANN a également continué de traiter les plaintes relatives aux demandes d'accès au fichier de zone (ZFA) dans le service centralisé de données de zone (CZDS) et aux opérateurs de registre qui n'ont pas communiqué en temps voulu les notifications

concernant l'entiercement de données et les rapports mensuels. Nous rappelons aux opérateurs de registre qui ont conclu un contrat de registre de base relatif aux nouveaux gTLD qu'ils doivent donner accès au fichier de zone aux tiers qui en font la demande au travers du CZDS. Par ailleurs, ils doivent transmettre à l'ICANN les notifications journalières concernant les remises de dépôt et les rapports mensuels de transactions et d'activité pour chaque TLD, sous 20 jours à compter de la fin de chaque mois calendaire.

Pendant ce trimestre, l'équipe de la conformité contractuelle de l'ICANN a également traité les renvois des services techniques de l'ICANN concernant les violations des enregistrements des caractères génériques de l'interruption contrôlée. Il a été constaté qu'environ 45 TLD avaient des noms activés (autres que .nic.tld) dans le DNS, tandis que les enregistrements des caractères génériques de l'interruption contrôlée subsistaient dans leur fichier de zone.

Approbation de la modification générale du contrat de registre de base relatif aux nouveaux gTLD

En mai 2017, le Conseil d'administration de l'ICANN a approuvé la modification générale du contrat de registre de base relatif aux nouveaux gTLD (<https://www.icann.org/resources/board-material/resolutions-2017-05-18-en#2.a>). Celle-ci prendra effet le 31 juillet 2017. Pendant ce trimestre, l'équipe de la conformité contractuelle a pris des mesures pour aligner ses activités sur les modifications apportées en mettant à jour les modèles, les documents d'information et les documents de formation internes. Les détails de la modification approuvée, comprenant une foire aux questions, sont disponibles sur <https://www.icann.org/resources/pages/global-amendment-base-new-gtld-registry-agreement-2017-01-23-en>.

Actualités du programme d'audit

Le programme d'audit de la conformité contractuelle est en cours. En général, l'ICANN effectue deux séries d'audits par an pour les bureaux d'enregistrement et deux pour les registres. Fin juin 2017, l'ICANN a terminé la seconde série des audits des bureaux d'enregistrement et est dans la phase finale de la seconde série des audits des registres. Des informations sur chaque type d'audit sont présentées ci-dessous.

Audit du contrat d'accréditation de bureau d'enregistrement (lancé le 4 octobre 2016)

L'équipe d'audit a remis un rapport d'audit préliminaire à chaque entité examinée entre mai et juin 2017. Un rapport d'audit final consolidé sur les bureaux d'enregistrement a été publié en juin 2017 sur <https://www.icann.org/en/system/files/files/compliance-registrar-audit-report-2016-20jun17-en.pdf>.

Audit du contrat d'accréditation de registre (lancé le 23 janvier 2017)

L'audit de cette série tient compte des TLD faisant l'objet de sauvegardes applicables aux gTLD de catégorie 1 (protection du consommateur, chaînes sensibles et marchés réglementés). Les entités examinées ont reçu les rapports d'audit initiaux et y ont répondu. Avant fin juin, l'équipe d'audit a étudié ces réponses et mis fin à l'audit de huit

entités, auxquelles elle a adressé des rapports finaux d'audit. Les autres TLD travaillent avec cette équipe pour régler les points restants notés dans les rapports d'audit initiaux.

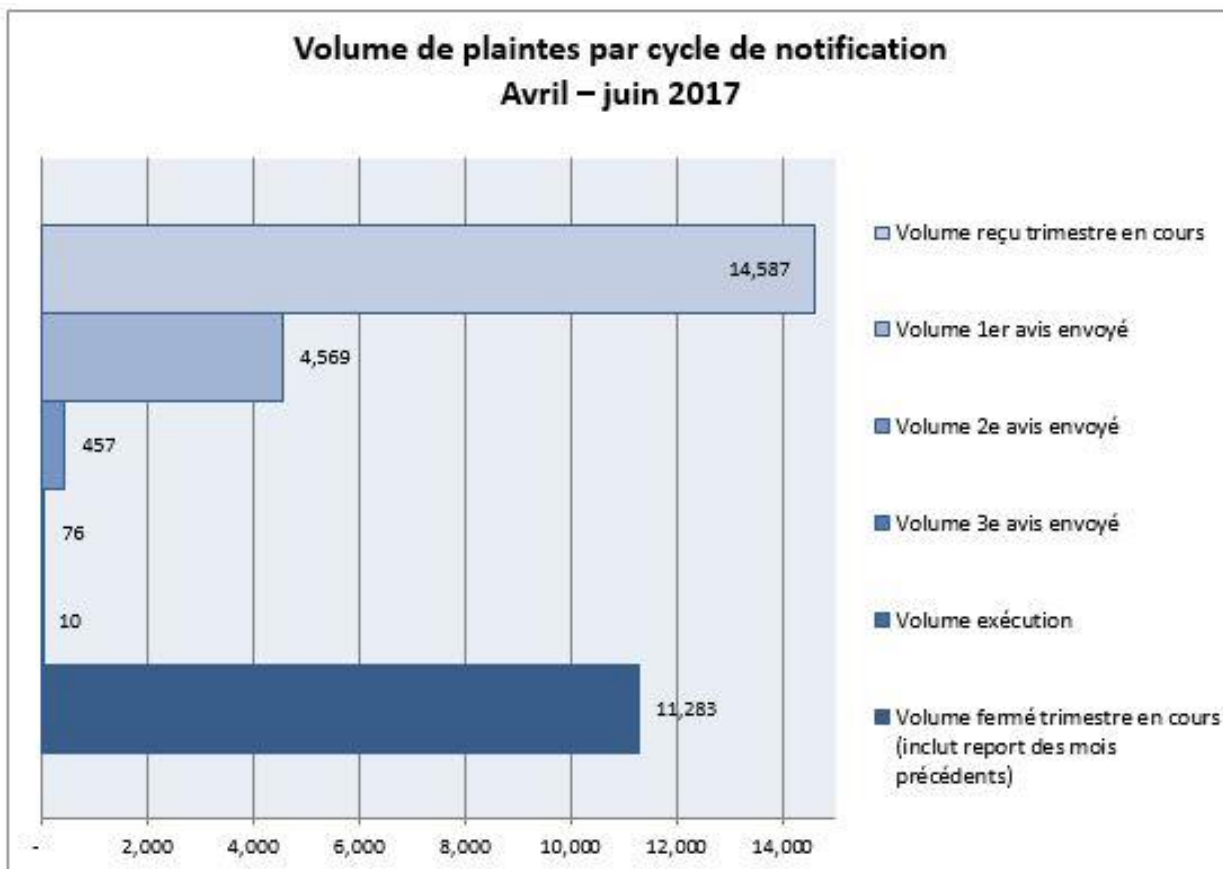
Actualité de l'entiercement de données

Dans le cadre d'un suivi continu proactif et à la demande de l'ICANN, Iron Mountain a mené des révisions approfondies des contenus des fichiers de dépôt des bureaux d'enregistrement. L'ICANN s'est concentrée sur les bureaux d'enregistrement ayant reçu un troisième avis ou un avis de manquement au cours de cette période. Ces révisions sont essentielles pour garantir la stabilité des données des titulaires de noms de domaine.

L'ICANN continue d'œuvrer à établir une approche similaire pour les révisions d'entiercement de données avec les autres fournisseurs d'entiercement de données approuvés par elle.

Résumé du traitement des plaintes et de l'application des lois

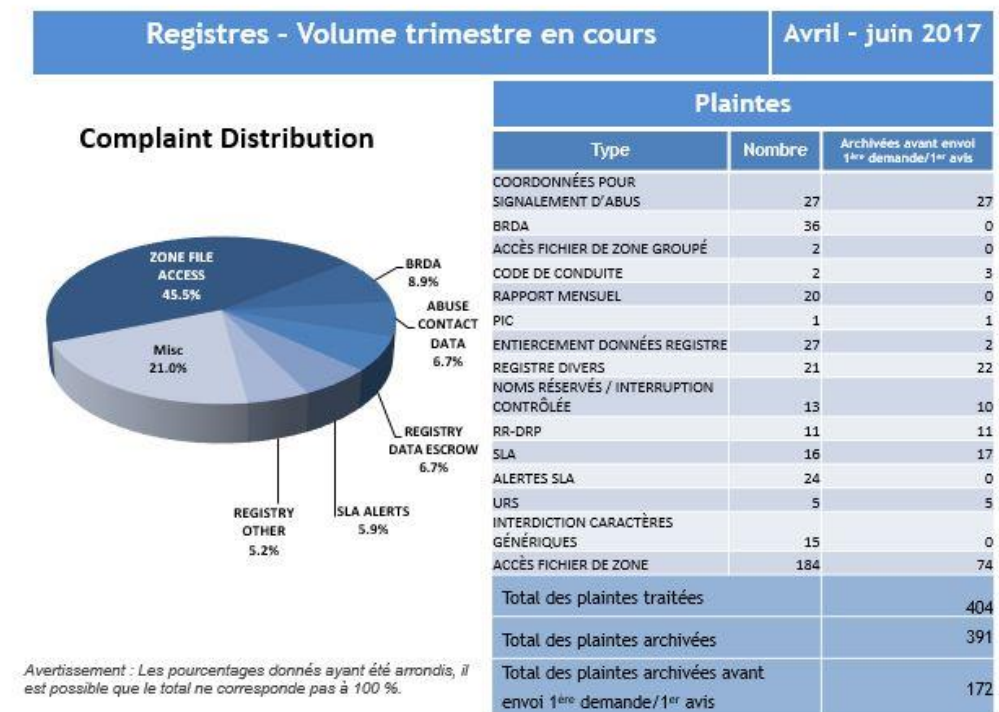
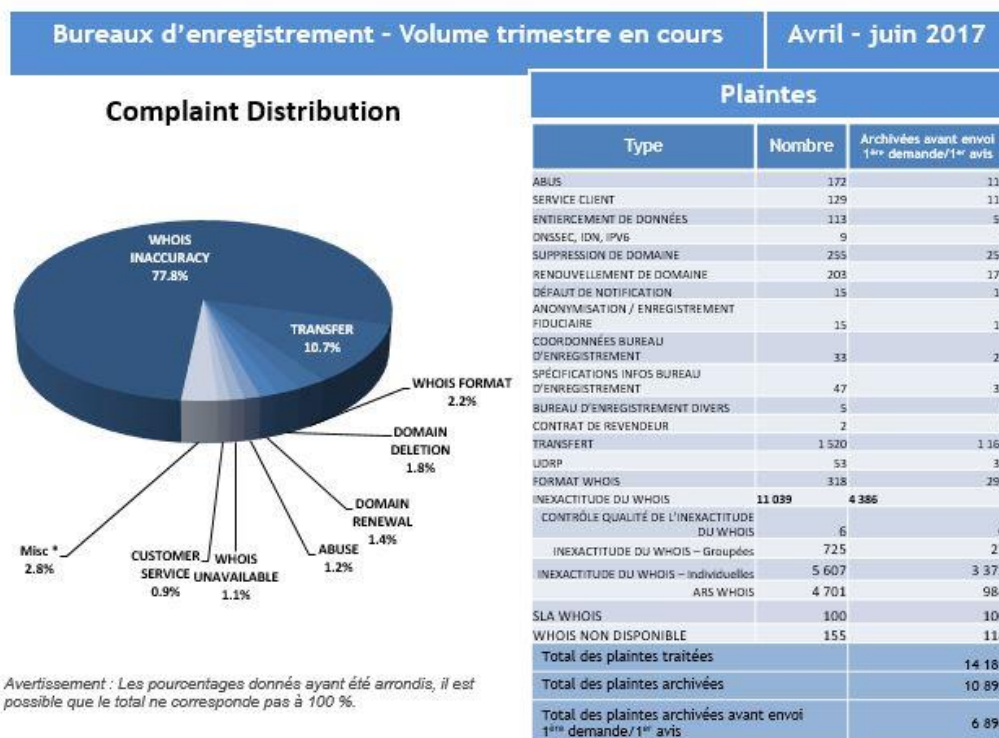
Le graphique ci-dessous indique le volume des plaintes tandis qu'elles sont examinées dans le cadre de l'ensemble des processus formels et informels de la conformité contractuelle.



- **Volume trimestre en cours** = nombre de tickets envoyés pendant le trimestre en cours
- **Volume archivé avant envoi 1^{ère} demande/1^{er} avis** = nombre de tickets archivés avant l'envoi de la 1^{ère} demande / du 1^{er} avis pendant le trimestre en cours
- **Volume 1^{ère} demande/d'un 1^{er} avis** = nombre de tickets faisant l'objet d'une 1^{ère} demande / d'un 1^{er} avis pendant le trimestre en cours
- **Volume 2^e demande/avis** = nombre de tickets faisant l'objet d'un(e) 2^e demande/avis pendant le trimestre en cours
- **Volume 3^e demande/avis** = nombre de tickets faisant l'objet d'un(e) 3^e demande/avis pendant le trimestre en cours

Le graphique ci-dessous offre une synthèse des plaintes reçues au cours du dernier trimestre. La colonne « Plaintes: Archivées avant envoi 1^{ère} demande/1^{er} avis » fait référence au volume de plaintes qui ne sont pas transmises au bureau d'enregistrement ou à l'opérateur de registre. Les raisons peuvent être diverses : plainte non valable, plainte déjà enregistrée, éléments ou informations supplémentaires réclamés et non fournis par le rapporteur, ou modification des données. Pour en savoir plus, rendez-vous sur

<https://features.icann.org/compliance/dashboard/archives#definition>.



Les tableaux suivants présentent une liste des activités d'application de la loi pour ce trimestre et les mois précédents, le type d'application de la loi, le statut et les motifs. La liste des avis d'exécution reçus par les bureaux d'enregistrement et les registres est disponible sur <https://features.icann.org/compliance/enforcement-notice>.

ACTIVITÉS D'APPLICATION DE LA LOI – JUIN 2017						
DATE D'ENVOI	ÉCHÉANCE	PARTIES CONTRACTANTES	ID IANA	TYPE D'AVIS	STATUT	MOTIFS DE L'AVIS DE MANQUEMENT
26/06/2017	17/07/2017	Discount Domains Ltd.	1 369	Manquement		RAA 2013, art. 3.6 – Entiercement données d'enregistrement
ACTIVITÉS D'APPLICATION DE LA LOI – MOIS PRÉCÉDENTS						
DATE D'ENVOI	ÉCHÉANCE	PARTIES CONTRACTANTES	ID IANA	TYPE D'AVIS	STATUT	MOTIFS DE L'AVIS DE MANQUEMENT
16/05/2017	06/06/2017	SiliconHouse.Net Pvt Ltd.	1 558	Manquement	Remédiation aux manquements 21/06/2017	RAA 2013, art. 3.9 – Paiement des frais d'accréditation
16/05/2017	15/06/2017	Aerovias del Continente Americano S.A. Avianca		Manquement	Période de remédiation prolongée jusqu'au 14/07/2017	RA de base, art. 6 – Paiement des frais anciens dus
16/05/2017		Virtucom Networks S.A.	1 468	Résiliation		RAA 2013, art. 5.5.4 – Remédiation aux manquements au RAA sous 21 jours
03/05/2017	02/06/2017	Beijing Tele-info Network Technology Co., Ltd.		Manquement	Remédiation aux manquements 14/06/2017	RA de base, art. 6 – Paiement des frais anciens dus
25/04/2017	16/05/2017	Experinom Inc.	1 332	Manquement	Remédiation aux manquements 15/05/2017	RAA 2013, art. 3.9 – Paiement des frais d'accréditation
21/04/2017	12/05/2017	Megazone Corp., dba HOSTING.KR	1 489	Manquement	Remédiation aux manquements 12/05/2017	RAA 2013, art. 3.15 – Réponses aux audits RAA 2013, art. 3.4.2-.3 – Conservation et présentation des documents
03/04/2017		Aim High!, Inc.	644	Résiliation		RAA 2013, art. 5.5.4 – Remédiation aux manquements au RAA sous 21 jours
03/04/2017	14/04/2017	#1 Internet Services International, Inc. dba 1ISI	1 334	Résiliation	Date effective de résiliation modifiée	RAA 2013, art. 5.5.4 – Remédiation aux manquements au RAA sous 21 jours
30/03/2017	20/04/2017	Alice's Registry, Inc.	275	Manquement	Données et documents en cours de révision par l'ICANN ; période de remédiation prolongée jusqu'au 18/08/2017	IRTP – Politique de transfert, art. 1 et 3 – RNH autorisé à transférer des noms de domaine (article 1) ou à fournir des motifs de refus valables (article 3) IRTP – Politique de transfert, art. 5 – Fourniture de code AuthInfo RAA 2013, art. 3.4.2-.3 – Conservation et présentation des documents
16/03/2017	15/04/2017	Top Level Spectrum, Inc.		Manquement	Remédiation aux manquements 05/04/2017	RA de base, article 3.c. de la spécification 11 – Exploitation des domaines de premier niveau de manière transparente
13/03/2017	03/04/2017	Tecnologia, Desarrollo Y Mercado, S. de R.L de C.V.	1 582	Manquement	Remédiation aux manquements 17/04/2017	RAA 2013, art. 3.17 – Conservation et présentation des documents requises par la spécification relative aux informations des bureaux d'enregistrement
13/03/2017	03/04/2017	Domain Jamboree, LLC	894	Manquement	Remédiation aux manquements 05/04/2017	RAA 2013, art. 3.15 – Envoi du certificat de conformité rempli

01/12/2016	31/12/2016	GreenTech Consultancy Company W.L.L. (mobily and xn-- mgbb9fbpob)		Manquement	Période de remédiation prolongée jusqu'au 20/02/2017 En cours de révision par l'ICANN	RA 2013, art. 6 – Paiement des frais anciens dus
------------	------------	---	--	------------	--	---

Pour plus d'informations à jour, rendez-vous sur <https://features.icann.org/compliance>